



Central African Regional Program
for the Environment

Investigator/Contact
Institutional Affiliation
Contact Information

Abstract

SOS Fund number - # 6c.025

Proposal Title: *Projet de Conservation de la biodiversité dans la Vallée de l'Inoubou*

Start date: **5/15/99**
Duration: **10 months**
Total Grant amount: **\$21,231**

Albertine Tchoulack
Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux, B.P. 13 688, Cameroun

Telephone: (237) 22 20 47; Fax: (237) 22 20 47
Email:

Situé dans le bassin du Congo, le Cameroun possède une zone forestière naturelle qui couvre une superficie de 204.000 km², soit 43% du territoire national. Le pays possède une faune et une flore exceptionnellement riches et diverses. Cette biodiversité est concentrée dans la zone de forêt dense humide.

La forêt remplit plusieurs fonctions bien connues notamment les fonctions économiques, écologique, socioculturelle. Elle fournit non seulement des produits dits "secondaires" ; elle constitue aussi une réserve de terre pour l'agriculture et la chasse.

Néanmoins, l'avancée de l'agriculture a des conséquences inquiétantes pour la faune de la région. En effet, plusieurs espèces animales, dont celles en voie de disparition intéressent les chasseurs et les curieux. Au cours de la décennie en cours, un constat a été fait selon lequel la zone s'appauvrit considérablement en gibier à cause de l'intensification de la chasse dont les techniques utilisées détruisent en outre la végétation et contribuent à la pauvreté des sols. La pauvreté qui semble s'être installée dans la zone influence aussi négativement cette situation, car les populations paraissent d'avantage s'acharner sur ces ressources, et notamment la faune. On assiste ainsi à un cercle vicieux : destruction de la flore – disparition de la faune – pauvreté - destruction de la flore ; qu'il faut rompre à un moment donné !

C'est face à cette situation que le C.A.F.E.R a jugé nécessaire d'apporter sa modeste contribution par la mise en œuvre du projet de "conservation de la biodiversité dans la vallée de l'Inoubou " dont l'atteinte des résultats globaux passerait par trois phases successives: une phase préliminaire, concentrée particulièrement sur une connaissance approfondie de la problématique ; une phase pilote, concernant l'exécution - test d'une solution alternative identifiée au préalable et une phase de développement des activités sur la base des résultats obtenus au cours de la phase pilote.

L'objectif global poursuivi est: favoriser la protection de la diversité biologique par la conservation des ressources fauniques endémiques; l'objectif spécifique étant, dans le cadre de la phase préliminaire, identifier les stratégies alternatives d'utilisation rationnelle de la faune par les populations locales.

Ainsi, ce projet qui rentre dans le thème de CARPE relatif à l'Utilisation de la Faune



sera concentré, à terme autour des activités réparties dans les volets suivants:

- Etudes sur la biodiversité
- Information, Sensibilisation et Education Environnementales
- Suivi.

De toute évidence, le projet ci-dessus indiqué ne peut véritablement démarrer sans une connaissance scientifique solide de l'environnement qui l'accueille. Dans cette optique, la première phase sera essentiellement consacrée à l'étude approfondie du milieu. Elle prendra donc la forme des études préliminaires.